



25 /10 / 2013



Bonjour à tous

Le 23 octobre s'est tenue à la direction la commission aéronautique en formation restreinte pour notre collègue pilote de Clermont Ferrand. Les deux organisations représentatives des personnels navigants ont fait front commun pour démontrer le risque opérationnel inhérent dans le cadre de cette affaire.

Il en résulte une sanction minimale sans préjudice majeur qui reflète la prise en compte par l'administration de la situation particulière de la ligne incriminée et de la gestion de la mission en conformité avec nos règles. Cette commission a montré une lacune dans les textes actuels, il est ainsi envisagé un projet de modification de l'arrêté correspondant afin d'intégrer les sanctions avec sursis. Cette modification devrait être présentée au prochain CTS pour validation.

Nous avons pu à cette occasion recueillir des informations permettant de couper court à de nombreuses rumeurs rapidement répandues parmi le groupement et nos partenaires. Si l'inquiétude est normale, il est opportun d'attendre et éviter de colporter de fausses nouvelles.

Les tractations pour une diminution de la flotte d'hélicoptères du ministère sont en cours et la mutualisation de la maintenance en métropole est bien actée ainsi que la formation. Les vols des hélicoptères bleus seraient maintenant régulés avec leur accord, les bases et les hélicos seraient répartis selon les missions (police ou secours), le cœur de métier du GH demeurant le secours en milieu périlleux. Le retrait d'appareils pour des conséquences budgétaires ne répond pour l'instant qu'à des bruits ...

Notre direction a fait part au budget des contraintes si une modification des flottes s'imposait, tout en corrigeant les coûts réels délivrés au travers des rapports quand les bons chiffres n'apparaissaient pas forcément !

Le BMA et notre direction travaillent avec acharnement sur ces dossiers requérant de nombreuses données chiffrables ; nous ne manquerons pas de vous faire part de toute information confirmée et agissant sur l'avenir de notre maison et de nos missions.

Bien cordialement à tous,

Le bureau du SAPNSC : Xavier ROY Michel LAMARRE Jean Pierre SCHULLER

Bernard CLAVÉ Patrick SAVES Gilles LOSSOUARN

